



## LES EOLIENNES ET LES ELUS

Dans l'affaire La Praz, assez étonnante semble être la facilité avec laquelle des dizaines d'élus ont co-signé une annonce dans 24h. « *Nous soutenons la Municipalité (...) pour la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 votée par le peuple en mai 2017* ». Sans savoir l'influence qu'aura eu cette annonce, on peut parier que la majorité des signataires ne connaissent pas grand-chose du dossier. Ils se sont contentés de suivre docilement les consignes de l'agence de communication. Preuve qu'il y a encore à convaincre !

Jean-Marc Blanc, secrétaire général



## Bulletin d'information No 4 – Avril 2018

### Suisse

**Pétition « Sauvez Chasseron – Creux-du-Van » : une opération exceptionnelle qui démarre le 8 mai 2018**



« Sauvez Chasseron – Creux-du-Van » a pour but de réaliser une pétition destinée à créer une pression populaire et politique intercantonale en vue des futures batailles prévues contre l'industrialisation de la région.

La menace d'industrialisation de la région située entre le Chasseron et le Creux-du-Van est imminente : trois parcs d'une quarantaine d'éoliennes géantes sont planifiés par le canton dans ce véritable petit paradis aujourd'hui encore préservé : Grandevent, Grandsonnaz, Provence.

Paysage-Libre Vaud, soutenue pour la première fois par plusieurs ONG majeures et associations partenaires, conduit une campagne de récolte des signatures d'une pétition qui sera déposée auprès des autorités communales et cantonale.

**Chacun peut, dès le 8 mai participer à la pétition [www.chasseroncreuxduvan.ch](http://www.chasseroncreuxduvan.ch)**

### Assemblée générale de Paysage Libre Suisse

Malgré la distance pour certains, nombreux sont les membres de Paysage Libre Suisse à s'être déplacés à Schaffhouse pour l'Assemblée générale. Notre faitière qui tend à la professionnalisation travaille d'arrache-pied de façon remarquable. Sa nouvelle stratégie adoptée en séance poursuit en substance les buts suivants :

## Brèves :



## Bel Coster : résultats des votes du 12.03.18, c'est oui au projet

Cette fois-ci, les promoteurs et municipalités avaient bien préparé leur coup et soigneusement verrouillé la votation. Les majorités en faveur du projet ont été staliniennes :

- Ballaigues : 22 oui, 8 non
- Lignerolle : 20 oui, 2 non
- L'Abergement : 22 oui, 2 non, 1 abstention

On se prépare donc à passer à la phase des recours auprès du Tribunal cantonal.



## Nufenen : le flop !

Inauguré en pleine campagne SE 2050 : le parc éolien du lac de Gries près du Nufenen est un véritable désastre. Une étude sérieuse prouve que ce projet va nécessairement perdre beaucoup d'argent. Le KWh devrait être vendu à 48 centimes pour couvrir les coûts de production, soit dix fois la valeur actuelle de marché.

**Avec un facteur de charge de 9.5%, ce parc éolien est le pire de Suisse.**

1. Etre l'organe de référence représentant la protection du paysage, de la biodiversité et des espaces de délasserement contre l'industrialisation éolienne au niveau national
2. Etre considérée dans l'opinion publique comme une source d'information centrale et de référence concernant l'énergie éolienne et constitue un contrepoids à Suisse Eole. La fédération PLCH contribue à développer une image de marque positive des associations et des personnes engagées dans la protection du paysage et de la biodiversité, en particulier contre l'implantation d'éoliennes industrielles
3. Renforcer les synergies dont profitent tous ses membres
4. Poursuivre ses objectifs à travers des démarches et des actions politiques

## Visite du parc éolien de Verenafohren (Bade-Wurtemberg)



Dans le cadre de l'Assemblée générale PL-CH, les participants ont été conduits à deux pas de la frontière suisse pour visiter un parc éolien de dernière génération.

Du genre de celles qui sont prévues chez nous.

Les éoliennes mesurent exactement 200 m de hauteur. La photo ci-contre est prise à une distance de 750 m. Plus de détails ici : <http://www.verenafohren.de/>



## Sur le terrain

### Bataille de La Praz : courte victoire du corps d'armée éolien

En faisant fi de l'esprit de la démocratie directe et en mobilisant le ban et l'arrière ban des forces pro-éoliennes vaudoises, la municipalité de La Praz a donc réussi son pari. Elle a pu renverser la décision négative prise par son conseil général en janvier dernier contre la participation communale au projet du Mollendruz. Les trois objets proposés ont été acceptés par 6 à 12 voix d'écart après qu'une cinquantaine de nouveaux conseillers eurent été assermentés ! Dont acte.

Mais contrairement aux récents scores largement majoritaires réalisés dans les communes liées au projet du Bel Coster (voir ci-contre), on constate que cette victoire s'est jouée à une faible majorité. Cela démontre une fois de plus que plus les gens sont informés, plus ils sont opposés aux éoliennes. Pour preuve, le nombre des opposants sur place a pratiquement doublé en l'espace de quelques semaines et comme ailleurs, leurs convictions se sont encore renforcées.

Ce qui a fait pencher la balance à La Praz, comme dans d'autres communes pauvres, c'est la perspective de redresser des finances communales actuellement au plus mal en profitant de la manne de CHF 160'000.- promise annuellement (Les autres arguments des éoliens étaient loin derrière).